

Pleins feux sur les IFRS

L'International Integrated Reporting Committee publie un document de réflexion sur la présentation de l'information intégrée

Table des matières

La proposition

Éléments de base : Principes directeurs et contenu

Avantages et défis

Autres mécanismes de présentation de l'information intégrée

Période de commentaires et prochaines étapes

Personnes-ressources

En bref

- Le document de travail propose des mesures visant à faire évoluer la présentation de l'information sur les entreprises et justifie ces modifications en faisant valoir que la façon dont les entreprises mènent leurs affaires et génèrent de la valeur a profondément changé.
- L'International Integrated Reporting Committee (IIRC) s'est donné comme objectif de réfléchir à des mesures innovantes applicables aux processus (internes et externes) qu'utilisent les entreprises pour présenter l'information et aux moyens d'inclure dans leur stratégie tous les aspects de leurs activités génératrices de valeur (que ceux-ci soient financiers, physiques ou intangibles).
- L'IIRC estime nécessaire d'établir un cadre général qui régira la présentation de toute forme d'information afin que chacun des domaines, lesquels sont variés et indépendants les uns des autres (aspects financiers, commentaires de la direction, gouvernance et rémunération, et développement durable), soient réunis dans un seul document cohérent et intégré, qui exposera les liens réciproques entre ces domaines et leurs incidences sur la capacité de l'organisation à créer et à maintenir de la valeur à court, moyen et long terme.
- La présentation de l'information intégrée est centrée sur le modèle d'entreprise d'une organisation, et les ressources et les relations dont elle fait usage ou dépend, appelées « capitaux » et regroupant le capital produit, le capital humain, le capital intellectuel, le capital naturel, le capital social et le capital financier.
- La période de réception des commentaires prendra fin le 14 décembre 2011. L'IIRC souhaite que des sociétés et des investisseurs participent à son projet pilote (lire plus bas).

La proposition

Le 12 septembre 2011, l'IIRC a publié un document de travail intitulé *Towards Integrated Reporting – Communicating Value in the 21st Century*. Dans ce document, l'IIRC plaide en faveur de l'élaboration d'un référentiel d'information intégrée international, qui permettrait de présenter de façon unifiée les informations importantes relatives à la stratégie, au modèle d'entreprise, à la gouvernance, à la performance et aux perspectives futures d'une organisation, dans un format clair et concis qui refléterait le contexte commercial, social et environnemental de celle-ci et faciliterait la prise de décisions.

Pour justifier la nécessité d'un tel référentiel d'information, l'IIRC fait valoir que la façon dont les entreprises conduisent leurs affaires et génèrent de la valeur, ainsi que le contexte dans lequel elles évoluent, a subi d'importants changements. Ces évolutions sont interdépendantes et témoignent des tendances actuelles, telles que la mondialisation, le nombre croissant de mesures politiques prises dans le monde pour faire face à certains enjeux internationaux, notamment dans le domaine financier et en matière de gouvernance. Ils reflètent également des attentes de plus en plus grandes à l'égard de la transparence et de l'obligation de rendre des comptes des

Pour d'autres renseignements utiles, consulter les sites Web suivants :

www.iasplus.com

www.DeloitteIFRS.ca/fr

entreprises, de la raréfaction des ressources actuelles ou potentielles, de la croissance démographique et des préoccupations relatives à l'environnement. D'un domaine à l'autre, la nature de l'information présentée n'a pas évolué de façon identique. Or, les rapports – déjà volumineux – soumis par les entités ne cessent de gagner en longueur, mais ne font pas ressortir clairement les liens de dépendance réciproques entre les stratégies, la gouvernance, les activités et le rendement financier et non financier. Dans ces conditions, l'intégration des informations apparaît aujourd'hui comme une nécessité

Un rapport intégré permettrait de mettre en évidence l'interconnexion entre chaque volet d'information (aspects financiers, commentaires de la direction, gouvernance et rémunération, et développement durable) et d'expliquer la façon dont une organisation génère et maintient de la valeur à court, moyen et long terme. Il renseignerait notamment sur les aspects suivants :

- Les facteurs externes importants ayant une incidence sur l'organisation;
- les ressources et les relations dont une organisation fait usage ou dépend, appelées « capitaux » et regroupant le capital produit, le capital humain, le capital intellectuel, le capital naturel, le capital social et le capital financier;
- le rôle joué par l'interaction entre le modèle d'entreprise d'une organisation et les capitaux décrits ci-dessus dans la création et le maintien de la valeur au fil du temps.

Observation

La prochaine étape envisagée par l'IIRC consistera à créer le cadre qui jettera les bases d'un futur modèle de présentation de l'information des entreprises.

Les concepts relatifs à la création de valeur sont décrits en termes généraux dans le document de travail et devront vraisemblablement être approfondis lors de l'élaboration de ce cadre, car, si le capital financier est un terme déjà clairement défini et communément compris, ce n'est pas le cas du capital social, humain, intellectuel ou naturel, et parce que les indicateurs clés de rendement sont soit inexistantes soit à un stade embryonnaire.

Éléments de base : Principes directeurs et contenu

Le document de travail énonce cinq principes directeurs à appliquer pour déterminer le contenu d'un rapport intégré, fondés sur les cinq éléments de contenu important énumérés ci-dessous à droite. Ces éléments devraient être présentés de façon à en montrer clairement les relations réciproques.

Principes directeurs	Contenu
<p>La préparation d'un rapport intégré se fonde sur les cinq principes directeurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Orientation stratégique • Liens entre les informations • Orientation future • Réactivité et participation de toutes les parties prenantes • Concision, fiabilité et caractère significatif 	<p>Ces principes directeurs serviront à déterminer les éléments à inclure dans un rapport intégré en se fondant sur les cinq grands thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aperçu de la structure organisationnelle et modèle d'entreprise • Contexte opérationnel, y compris les risques et nouvelles possibilités • Objectifs stratégiques et mesures pour les atteindre • Gouvernance et rémunération • Rendement • Perspectives

Avantages et défis

Dans son document de travail, l'IIRC expose les principaux avantages et défis qu'entraînerait, selon lui, la présentation d'un rapport intégré distinct pour les organisations, les investisseurs, les décideurs, les organismes de réglementation, les normalisateurs et les autres parties prenantes. En voici quelques exemples :

Avantages	Défis
<ul style="list-style-type: none">• Concordance améliorée entre les informations fournies par des sources externes avec celles utilisées par la direction pour prendre des décisions• Informations couvrant un champ d'application plus vaste• Amélioration de la transparence• Amélioration de la gestion des risques• Renforcement de la participation des parties prenantes• Renforcement de la confiance à l'égard des principales parties prenantes• Harmonisation des méthodes de présentation de l'information• Réduction du coût du capital et amélioration de l'accès à celui-ci grâce à de meilleures informations	<ul style="list-style-type: none">• Diversité des réglementations d'un territoire à l'autre• Absence d'uniformité des obligations fiduciaires des administrateurs d'un territoire à l'autre• Préoccupations relatives aux responsabilités des administrateurs dans l'éventualité où ce sujet ferait ultérieurement l'objet d'une attention accrue dans les rapports• Nécessité d'acquérir des connaissances et de l'expérience pour obtenir un succès à long terme

Autres mécanismes de présentation de l'information intégrée

Bien qu'il considère que le rapport intégré constituera à terme le moyen privilégié de présentation de l'information pour toutes les organisations, l'IIRC envisage également les autres moyens suivants de présenter des informations intégrées :

- En premier lieu, réunir le rapport sur le développement durable et les commentaires de la direction fournis dans un rapport complet afin que le lecteur comprenne la façon dont les activités dans un domaine génèrent de la valeur dans un autre.
- Publier un rapport intégré concis et distinct, en complément du rapport annuel intégré exigé par la loi ou des documents déposés auprès des autorités de réglementation.
- Modifier le rapport sur le développement durable ou les commentaires de la direction (dans la mesure où il est possible de le faire sans sortir du cadre réglementaire de l'organisation) afin de les rendre conformes aux principes directeurs et d'y inclure les éléments requis.
- Adopter en interne des pratiques de communication d'informations intégrées qui serviront de base aux informations de la direction.

Observation

Une présentation uniforme de tous les aspects de la performance financière et non financière des entités fondée sur des paramètres identiques pourrait améliorer de manière significative la qualité des informations dont disposent les entreprises et rendrait ainsi possible certaines analyses comparatives et évaluations qu'il est aujourd'hui impossible de faire.

À l'instar des IFRS pour l'information financière, un référentiel de qualité et approuvé par tous qui encadrerait la présentation de l'information pourrait permettre d'atteindre l'objectif que s'est fixé l'IIRC d'établir à l'échelle internationale un système de présentation de l'information intégrée.

Période de commentaires et prochaines étapes

L'IIRC sollicite des commentaires sur ses propositions relatives à l'élaboration d'un cadre général régissant la présentation de l'information intégrée d'ici le 14 décembre 2011.

Voici les prochaines initiatives que l'IIRC mènera dans le cadre de son programme de travail relatif à l'évolution de la présentation de l'information intégrée :

- un projet pilote visant à encourager l'expérimentation et l'innovation de la part des entreprises et des investisseurs;
- un exposé-sondage sur le cadre général voué à régir la présentation de l'information intégrée, qui tiendra compte des réponses reçues au sujet du document de travail et des enseignements tirés après la première année d'exécution du projet pilote.

Observation

L'IIRC a été fondé en 2010 dans le cadre du projet intitulé Prince of Wales Accounting for Sustainability (A4S) du Royaume-Uni, par le Global Reporting Initiative (GRI) et l'International Federation of Accountants (IFAC), afin de réunir des personnes provenant d'horizons divers (des représentants du milieu des affaires ou de l'investissement, de la profession comptable, du domaine des valeurs mobilières, ou encore d'autorités de réglementation, du milieu universitaire, de la société civile et d'organismes de normalisation) dans le but de mettre au point un cadre de présentation de l'information intégrée, qui reçoive l'adhésion de la communauté internationale et permette de réunir les informations relatives aux aspects financiers, à l'environnement, aux données sociales et à la gouvernance dans un format clair, concis, uniforme et comparable. Il est possible de consulter l'énoncé de mission de l'IIRC, dont le document de travail constitue la première réalisation, à l'adresse suivante : <http://www.theiirc.org>.

Personnes-ressources

Bureau mondial des IFRS

Leader mondial IFRS – Clients et marchés

Joel Osness

ifsglobalofficeuk@deloitte.co.uk

Leader mondial IFRS – Questions techniques

Veronica Poole

ifsglobalofficeuk@deloitte.co.uk

Leader mondial IFRS – Communications

Randall Sogoloff

ifsglobalofficeuk@deloitte.co.uk

Centres d'excellence des IFRS

Amérique

États-Unis

Robert Uhl

iasplusamericas@deloitte.com

Canada

Karen Higgins

iasplus@deloitte.ca

Argentine

Fermin del Valle

iasplus-LATCO@deloitte.com

Asie-Pacifique

Chine

Stephen Taylor

iasplus@deloitte.com.hk

Australie

Anna Crawford

iasplus@deloitte.com.au

Japon

Shinya Iwasaki

iasplus-tokyo@tohmatsu.co.jp

Singapour

Shariq Barmaky

iasplus-sg@deloitte.com

Europe-Afrique

Belgique

Laurent Boxus

BEIFRSBelgium@deloitte.com

Danemark

Jan Peter Larsen

dk_iasplus@deloitte.dk

Allemagne

Andreas Barckow

iasplus@deloitte.de

Afrique du Sud

Graeme Berry

iasplus@deloitte.co.za

Royaume-Uni

Elizabeth Chrispin

iasplus@deloitte.co.uk

Espagne

Cleber Custodio

iasplus@deloitte.es

Russie

Michael Raikhman

iasplus@deloitte.ru

France

Laurence Rivat

iasplus@deloitte.fr

Pays-Bas

Ralph ter Hoeven

iasplus@deloitte.nl

Luxembourg

Eddy Termaten

luiasplus@deloitte.lu

La marque Deloitte désigne une ou plusieurs entités de Deloitte Touche Tohmatsu, une Verein (association) suisse, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu et de ses cabinets membres, voir www.deloitte.com/about.

Profil mondial de Deloitte

Deloitte offre des services dans les domaines de la certification, de la fiscalité, de la consultation et des conseils financiers à de nombreuses entreprises du secteur privé et public. Grâce à son réseau mondial de cabinets membres dans plus de 140 pays, Deloitte offre des compétences de renommée mondiale et un savoir-faire poussé à l'échelle locale en vue d'aider ses clients à réussir dans toutes les régions où ils exercent leurs activités. Les professionnels de Deloitte, dont le nombre est estimé à 169 000, s'engagent à devenir la norme en matière d'excellence.

Les renseignements contenus dans la présente publication sont d'ordre général. Deloitte Touche Tohmatsu, ses cabinets membres et leurs sociétés affiliées ne fournissent aucun conseil ou service dans les domaines de la comptabilité, des affaires, des finances, du placement, du droit, de la fiscalité ni aucun autre conseil ou service professionnel au moyen de la présente publication. Ce document ne remplace pas les services ou conseils professionnels et ne devrait pas être utilisé pour prendre des décisions ou mettre en œuvre des mesures susceptibles d'avoir une incidence sur vos finances ou votre entreprise. Avant de prendre des décisions ou des mesures qui peuvent avoir une incidence sur votre entreprise ou sur vos finances, vous devriez consulter un conseiller professionnel reconnu.

Ni Deloitte Touche Tohmatsu, ni aucun de ses cabinets membres ou leurs sociétés affiliées respectives, ne pourront être tenus responsables à l'égard de toute perte que pourrait subir une personne qui se fie à cette publication.

© 2011 Deloitte Touche Tohmatsu

Conçu et produit par The Creative Studio à Deloitte, Londres.